



Prélude n. 6

À l'école des cartels, politique du cartel ?

François Boisdon

Je pars de ceci : que sous un certain angle, l'École voulue par Lacan est intriquée à « son enseignement ». Qu'« Elle se définit de ce qu'[il] y enseigne quelque chose »^[1]. Soulignant ce terme « son enseignement », revendiqué par Lacan, car c'est - dit là de manière synthétique et parcellaire - ce qu'il entend préserver et défendre mordicus, de 1964 quand il fonde l'École freudienne de Paris jusqu'en 1980 quand il prononce la dissolution.

« Son enseignement » - qu'il a appelé cette année-là le « séminaire perpétuel »^[2]- c'est justement dans et avec, la question même que pose le langage, qu'il se tient^[3]. « Non pas simplement de parler de la parole, mais de parler dans le fil de la parole »^[4]. Avec cette autre formule qu'il reprendra souvent : *Moi la vérité je parle*. Soit, dans le fil, la matière même de ce qui fait notre texture de corps parlant, que peut « délier » une psychanalyse^[5]. C'est donc la parole en exercice, dans ce style cristallin, ajusté au réel, qui constitue « son enseignement ». (Il a d'ailleurs pu dire au sujet des *Écrits* qu'« ils n'ont jamais été faits pour remplacer [son] enseignement »^[6]en les qualifiant notamment de « lettres ouvertes où [il y fait] sans doutes question à chaque fois d'un pan »^[7].)

« Son enseignement », où il poursuit ce qu'il appelle en juin 80 à Caracas un débat qu'il soutient avec Freud. Soit ce travail de lecteur de Freud articulé à sa pratique d'analyste et la question de ce qui y opère. Ce qu'il appelle, dans un des textes chevilles des *Écrits*, « l'exigence de lecture »^[8], qui lui fait rendre hommage à J. Hyppolite pour sa contribution à ce travail sur la *Verneinung* - avec quelques autres donc - rejoignant l'enthousiasme de « cette recherche en action » formative, évoquée dans la p. 404 de « La chose freudienne »^[9], pas sans échos avec ce que peut être le travail de cartel. « Car se laisser ainsi conduire par la lettre de Freud jusqu'à l'éclair qu'elle nécessite, sans lui donner d'avance rendez-vous [c'est moi qui souligne], ne pas reculer devant le résidu, retrouvé à la fin, de son départ d'énigme, et même ne pas se tenir quitte au terme de la démarche de l'étonnement par quoi l'on y a fait entrée, voilà en quoi un logicien éprouvé nous apportait la garantie de ce qui faisait notre requête, quand depuis trois ans passés déjà, nous entendions nous autoriser d'un commentaire littéral de Freud.»^[10]

Que veut dire alors, être élève de cet enseignement et de travailler à penser les enjeux de la psychanalyse et de son opérativité, en appui avec ce qu'il a dit, qui « est voué à l'inconscient, soit à ce qui se lit avant tout »^[11]? Soit, « son enseignement », qui est pour nous devenu un « texte » (le séminaire transcrit) que nous voulons lire et au sujet duquel il écrit dans ce petit chef-d'œuvre d'(auto?)épistémologie lacanienne qu'est la « Postface au *Séminaire XI* » : « qu'il pourrait y avoir profit pour ce qui est de faire consistant le discours analytique, à ce que je me fie à ce qu'on me relise »^[12]. Se pose alors la question de la problématique de cette lecture, du « lire Lacan ». (Cependant qu'il faudrait également réfléchir à l'épistémologie à faire de ce qui conditionne ce

travail de lecture et de relecture en prenant en compte les statuts spécifiques des différents « textes » de Lacan, *Séminaires/Écrits*, de la question de leur style et de « son pouvoir d'illecture »^[13].

C'est là où le dispositif du cartel, mis au premier plan par Lacan (à différents moments stratégiques : 64, 71,75, 80) serait fondamentalement « l'organe de base du travail », nous permettant d'être à l'école de Lacan : faire notamment ce travail de lecture. Fonction donc centrale de ce qu'on pourrait appeler une politique de la lecture, pour qui souhaite s'appuyer sur la citation de Lacan pour justifier ce qui opère dans sa pratique d'analyste et poursuivre le « penser pourtant la psychanalyse »^[14].

Sous cet angle, ne pourrait-on pas dire que l'École (post-Lacan) dépend, procède, des cartels et de ses principes ? Qu'à l'école des cartels se déduise une politique du cartel qui renverrait notamment^[15] à la question d'une politique de la lecture et à celle d'une problématique du « lire Lacan », à instiller plus systématiquement dans nos différents dispositifs de travail ? « Voir pourquoi l'illisible a un sens »^[16] ?

^[1]Lacan J., « La troisième », paru dans *Lettres de l'École freudienne*, n°16, 1975.

^[2]Lacan J., « Dissolution, le malentendu », 10/06/80.

^[3]Relire ce qu'il en dit dans *Le Séminaire*, Livre XVIII, « D'un discours qui ne serait pas du semblant » (1971), Paris, Seuil, 2007 p. 42-44.

^[4]Lacan J., *Le Séminaire*, Livre V, « Les formations de l'inconscient » (1957-1958), Paris, Seuil, 1998, p. 30.

^[5]Thamer E., *Mensuel* n°115, EPFCL, p. 9.

^[6]Lacan J., « Discours de Jacques Lacan à l'Université de Milan le 12 mai 1972 », paru dans l'ouvrage bilingue : *Lacan in Italia* 1953-1978. En Italie *Lacan*, Milan, La Salamandra, 1978, pp. 32-55.

^[7]Lacan J., « L'écriture », *Autre écrits*, Paris, Seuil, 2001 p. 12.

^[8]Lacan J., « D'un dessein », *Écrits*, Paris Seuil, 1966, p. 364.

^[9]Lacan J., « La chose freudienne ou le sens du retour à Freud en psychanalyse », *Écrits, op.cit.*, p. 404.

^[10]Lacan J., « D'un dessein », *Écrits, op.cit.*, p. 364.

^[11]Lacan J., « Postface au *Séminaire XI* », *Autre écrits, op. cit.*, p. 503.

^[12]*Ibid.*

^[13]Lacan J., « L'acte analytique », *Autres écrits, op. cit.*, p. 382.

^[14]*Ibid.*, p. 377. Et rajoutons au chapitre chausse-trappes de la citation, qu'on se méfie notamment du risque qui nous pend au nez, de son mésusage mêlé de : cache-pot de notre incompréhension, argument d'autorité ou incantation, qui peut nous faire nous es-caboter bêtement sur « une nouvelle rivière à descendre ». (cf. « Conférence donnée au Centre culturel français le 30 mars 1974 », suivie d'une série de questions préparées à l'avance, en vue de cette discussion, et datées du 25 mars 1974. Parue dans l'ouvrage bilingue : *Lacan in Italia* 1953-1978, *op.cit.*, p. 104-147.)

^[15]Car on pourrait entre autres rajouter à la rubrique politique, l'examen à faire de la place possiblement différentielle du cartel dans la problématique de « l'obscénité » du groupe ?

^[16] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XVIII, « D'un discours qui ne serait pas du semblant », *op. cit.*, p. 105 et aussi p. 111.